



Forum: UNICEF

Question: Comment garantir un accès équitable et universel à la vaccination dans un contexte de désinformation, de crises sanitaires et de contraintes économiques mondiales ?

Soumis par : La Somalie

L'Assemblée générale,

*Tenant compte* des buts et principes énoncés dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies, particulièrement l'article 55 affirmant la nécessité de solutions pour les problèmes liés à la santé publique,

*Rappelant* l'objectif de développement durable 3 intitulé "bonne santé et bien-être" notamment l'objectif 3.8 garantissant que chaque individu puisse être vacciné contre les maladies évitables sans conditions socio-économiques ou géographiques ainsi que l'objectif 3.b mettant en évidence l'importance de l'accessibilité de vaccins à prix abordables,

*Ayant pris connaissance avec satisfaction* de l'adoption de la résolution 76/175 du 16 décembre 2021 par l'Assemblée générale appelant à un accès équitable, abordable et universel en matière de vaccins contre le coronavirus,

*Ayant étudié* la déclaration officielle du sommet mondial "santé et prospérité grâce à la vaccination" se tenant à Bruxelles le 25 juin 2025 où les dirigeants du monde ont renouvelés leurs engagements en faveur de la vaccination,

*Gardant à l'esprit* le fait que, selon l'UNICEF, 22,6 % des enfants issus des ménages les plus pauvres dans le monde ne soient pas vaccinés en mars 2024 ,

*Prenant en compte* le fait que les actions mondiales en faveur de la vaccination ont permis de sauver environ 154 millions de vies au cours de ces 50 dernières années selon une étude majeure publiée par The Lancet,

*Alarmé par* la hausse de maladies évitables par la vaccination telles que la rougeole ou la méningite, menaçant d'annuler des années de progrès,

*Notant avec regret* les conséquences désastreuses que les différents conflits mondiaux risquent de créer en matière de vaccination,

1. *Invite* les nombreux pays disposants de ressources financières suffisantes à suivre l'exemple de l'Union Européenne qui a garanti un accès équitable à des vaccins sûrs, à travers ses nombreux dons pour l'initiative mondiale COVAX, s'élevant à 3 milliards d'euros ;
2. *Condamne* les failles du processus de négociation de l'annexe *Pathogen Access and Benefit-Sharing* (PABS) du 3 novembre 2025 à Genève où les premiers textes ont été qualifiés de “déséquilibrés” et “inadéquats” risquant de retarder l'objectif de l'annexe : l'équité des vaccins ;
3. *Accueille avec une vive satisfaction* l'accord mondial sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, dit « traité sur les pandémies », adopté mardi 20 mai 2025 par les Etats membres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) permettant une amélioration de l'égalité d'accès à des mesures médicales de qualités telles que des vaccins, traitements ou diagnostics ;
4. *Prend note avec préoccupation* du constat de M. TEDROS ADHANOM GHEBREYESUS, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), lors de la réunion-débat que tenait le 10 mars 2022 le Conseil des droits de l'homme, affirmant que malgré les nombreux outils dont dispose le monde, les inégalités en matière de vaccins persistent ;
5. *Encourage* l'organisation mondiale de la santé à développer des campagnes contre la désinformation ainsi que mettre en place des programmes de formation et de soutien aux Etats membres afin de former les professionnels de santé à la lutte contre la désinformation vaccinale pour aider les habitants de ces États concernés à comprendre le monde de la vaccination.